MANDAT Nº43

Cachet de l'agence*

EN TOUT HE

CAS DE VE

Agence APRIORI INVEST

101, av du Regiment de Bigorre 65000 TARBES

www.apriori-invest.com

info@apriori-invest.com Tel. +33 (0)669260006

SARL au capital de 8000 euros

SIRET 51428755600039 APE - 6831

CPI N: 6501 2018 000 030 100 délivrée par la CCI Tarbes

Représentée par : Nan detention de fonds et Absence pergarantie financière

Qualité: NESOCIATICE Magent commercial, inscrit au RSAC de AUIGNON

A PROPERTY OF THE PROPERTY OF	
Nous soussignés	n eutro
Sci Alauna	pendan
dant s'angage à faire réaliser et à fournir sans délai au mandataire Le présent moutet vous est corrent sons exploirie confurminent ou paugraphe XI. Et	- Le man
demeurant	
Domaine de Pradaous 2400 Reillanne 0440	
E-mail:	
*vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bloctel.gouv.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.	180m maz
agissant conjointement et solidairement en QUALITÉ DE SEULS PROPRIÉTAIRES , vous mandatons par la présente afin de rechercher un acquéreur et les démarches en vue de vendre les biens et droits, ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété.	taire toute
I - SITUATION - DÉSIGNATION : ☐ Appartement Maison individuelle ☐ Terrain ☐	
mouble sis à Domaine Burishque (Chambres et hôter, lourge prestourent, heliport, dependances, présere derroin	har
restautant, het port, achendance asseine verrain	2
necess - MEILLANNE OGLID -	and the Allin
Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître XUNLUR CERARI)	
Le bien est vendu : 🗷 libre de toute occupation 🗆 loué selon le contrat de bail et les conditions ci-annexés	
II - PRIX : les biens et droits ci-avant désignés devront être présentés, sauf accord ultérieur au prix de 1664 06	00
II - PRIX : les biens et droits ci-avant désignés devront être présentés, sauf accord ultérieur au prix de 166406	
, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l	l'acquéreur
III - HONORAIRES : vos honoraires seront de : 64000 euros	tion choisie
- "Option mandat exclusif" :	Dag to
- "Option mandat préférence" :	
- "Option mandat simple" :	×
Je coche l'option choisie. Les honoraires seront à notre charge, sauf choix de l'option "honoraires charge acquéreur". Ils seront exigibles le jour ou	ù l'opération
sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé des deux parties, conformément à l'article 74 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 "honoraires charge acquéreur", cochez cette case 🔲, dans ce cas le prix paragraphe II s'entend honoraires inclus.	2. Option
IV - DURÉE DU MANDAT : CE MANDAT VOUS EST CONSENTI POUR UNE DURÉE DE 24 (VINGT QUATRE) MOIS À COMPTER DE CE JOUR.	
PASSÉ UN DÉLAI DE 3 MOIS (AUTRE : 3 MOIS MAXIMUM) À COMPTER DE SA SIGNATURE, IL POURRA ÊTRE DÉNC	NCÉ À TOUT
MOMENT PAR CHACUNE DES PARTIES PAR LRAR (LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION) ENVOYÉE AU MOINS QUINZE JOURS À L'AVANCE.	Savoas (a
V - CONDITIONS PARTICULIÈRES:	Hev to
indie ou substitue test professoriel de votre draw pour draw pour de votre draw pour professoriel de votre de v	alia nay (1 s
In model admis adjustment is introduce to synar, on so near stages and as the synar and security and the synary	
VI - SUPERFICIE PRIVATIVE "LOI CARREZ " (si copropriété) :	m2
VII - MOYENS DE DIFFUSION DES ANNONCES COMMERCIALES: SIKES AGENCE _ SUPPORTS IN (ENLE
VIII - ACTIONS PARTICULIÈRES : 2301/TLL 230 MOITAIGÀNA - TXX supplique de segos que l'accès es se l'accès que automat de france deposition de la company de la company de france de la company de la c	
Todomer 18, realismishment & Port. 77 du décret n° 72-578 du 20/07/1972. Tout consommoteur a le disait de resourir profusiement à la médiateur de la cansonant	ar np no
IX - MODALITÉS ET PÉRIODICITÉ DE COMPTES-RENDUS :	XIV - OF
THE COMMAN COMMANDES INTERDISONS, PENDANT LE COURS DES PRÉSENT Suivants du Code de la consommation, créés par l'ardennance n°2016-301 du 14 mars	TAGHAM
DEMANDE EXPRESSE D'EXÉCUTION ANTICIPÉE :	MANDAE,



lignes chiffres

renvoyer le présent mulaire uniquement

Conformément à l'article L. 121-25 du Code de la consommation, le mandant 🗷 souhaite expressément / 🗔 ne souhaite pas* que le mandataire commence ses prestations avant l'expiration du délai de rétractation (*cocher la mention choisie), il ratifie ce choix par sa signature......

Le mandant reconnaît expressément avoir pris connaissance, préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des caractéristiques des services définis au présent mandat, de toutes les informations prévues aux articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation, ainsi que du traitement des données personnelles (RGPD) par le mandataire, lors de la remise du DIP**.

Fait à (adresse complète): DOTAINE DE PRADADUS _ D'ALCANNE DU MO PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES AU VERSO (signer sép Le Propriétaire : date : ON / NO / Bon pour mandat texplosifie et échéant!

L'Agence "Mandat accepté"

L'Agence "Mandat accepté"

L'Agence "Mandat accepté"